

**COMPTE RENDU DU BUREAU DU C. C. A. S.
DU LUNDI 12 MAI 2014**

Réunion du bureau du CCAS à 20 H 00 sous la présidence du Maire

Date de la convocation : 5 mai 2014

Présents : 10 R. MASSEBEUF, J. CAMOIN, C. PARGOIRE, L. CLAUZIER, N. MACIEJEWSKI, C. GRIFFON, B. BONNEFOI, D. LAFFONT, N. VITIELLO, C. HUTEAU.

Absente : 1 Y. VIALLE

Procuration : 1 Y. VIALLE à J. CAMOIN

Secrétaire de séance : Josiane CAMOIN

A cette réunion ont été conviés les Président(e)s des associations ou leurs représentant(e)s désirant participer à la Fête des Enfants prévue le samedi 27 septembre 2014.

Etaient présents :

Jérôme CIVADE (Amicale Laïque), Monique SORHONDO (St Didier en Fête), Valérie RAYNAL (Les rendez-vous du Jeudi), Grégory MERAL (Football club de Saint-Didier), JP BLANCHARD, Marie-Line FRANÇOIS.

Excusés : Marie-Noëlle BOILLON (Bibliothèque Au Fil des Pages), Lucien SIERRA (Chorale Un Sourire en Chantant).

1/OBJET : Election du vice-président du CCAS

Monsieur le Maire, Président du Centre Communal d'Action Sociale, expose au conseil d'administration qu'il doit, dès sa constitution, élire en son sein un vice-président qui sera chargé de le remplacer en cas d'absence.

Il demande aux candidats à ce poste de se déclarer.

Est candidate : Madame Josiane CAMOIN.

Le conseil d'administration procède alors à l'élection du vice-président.

Après en avoir délibéré, le bureau du CCAS, à la majorité (1 abstention J. CAMOIN) :

- Désigne Madame Josiane CAMOIN, vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

2/OBJET : Organisation de la fête des enfants du samedi 27 septembre 2014

Le Maire remercie les personnes présentes.

Rappel : cette fête concerne tous les **enfants nés depuis 2002** et domiciliés sur la commune, scolarisés ou non à Saint Didier sous Aubenas et tous les enfants de l'école René CASSIN.

Cette sixième édition de la fête des enfants est prévue le samedi 27 septembre 2014 de 14 h 30 à 17 h 30 au stade Paul Néviassas.

Activités proposées :

Nom de l'activité

Nom des personnes en charge de l'activité

- **Pêche à la ligne**

N. VITIELLO, M.N. BOILLON
(+ bénévoles de la bibliothèque ?)
N. VITIELLO et M. SORHONDO (courses pour pêche à la ligne/internet)
Faire inventaire de ce qui reste à la Mairie

- **Le radar qui mesure la frappe de balle**

R. MASSEBEUF
Matériel **prêté** par magasin INTERSPORT

- **Parcours sportif-Course d'obstacles**

G. MERAL

- **Atelier maquillage**

N. VITIELLO + les « filles du foot » ?
Achat du nécessaire à maquillage par N. VITIELLO/internet

- **Jeux d'adresse** C. HUTEAU + appel à d'autres personnes pour l'aider
(J. CIVADE se renseigne pour connaître qui a fourni les jeux lors la manifestation « marre à ton tour » organisée le week-end passé à St Sernin)
- **Ballons sauteurs ? Echasses à confectionner avec des boîtes de conserve ?**
- **Jeux de boules carrées** J. P. BLANCHARD
(G. MERAL fournira le bois pour la confection des boules carrées)
- **Jeux de fléchettes à scratches** Fournis par la Mairie
Appel aux bénévoles pour encadrer cette activité
- **Jeux de basket ourson de l'école** A emmener au stade
- **Module gonflable CHATEAU** R. MASSEBEUF passe la commande
(DJE Animations LAVILLEDIEU)
Module pour les 2 à 6 ans – Toise à mettre en place pour mesurer taille des enfants à l'entrée du module (1.20 m ?)
Surveillance assurée par C. GRIFFON + solliciter membres du conseil municipal + les parents
- **Trampoline pour les plus grands** (tranche d'âge : enfants nées entre 2002 et 2008)
(DJE Animations LAVILLEDIEU)
- **L'Ane et la charrette** (LABLACHERE) R. MASSEBEUF se charge de la réservation
(prévoir 3 ou 4 ânes au lieu de 2 afin que tous les enfants puissent participer à cette activité)
- **Coin pour les « tout-petits »** B. BONNEFOI
(+ prévoir une personne pour leur lire des histoires)
- **Lâcher de ballons** N. VITIELLO, H. BERTRAND ?
Commander HELIUM (petite bouteille) : voir Michel MIALON
Prévoir ficelles courtes pour éviter aux ballons de s'emmêler
Achat des ballons par N. VITIELLO
+ petits cartons à accrocher aux ballons (Mairie)
- **Atelier danse (zumba)** M. L. FRANÇOIS se charge de contacter Stéphanie ACCIARI (ou salle de sport)
- **Goûter** C. GRIFFON + B. BONNEFOI s'occupent des courses le vendredi après-midi
A. PRAT s'occupera de la distribution ?
(brick de jus de fruit, brioche, bonbons, barre chocolatée pour les plus grands)
Prévoir un goûter adapté aux plus jeunes (à définir par C. GRIFFON et B. BONNEFOI lors des courses)
- **Barbes à Papa** Isabelle
(prévoir 2 kg de sucre **crystallisé**)
- **Glaces Mister Freeze** (à la place des crêpes-Pas de volontaires pour les cuire) Congélateur du stade
+ prévoir ciseaux pour couper les bouts
- **Matériel à amener par Yannick** Podium + rallonges électriques + barrières + poubelles
+ tables et chaises + rubalyse
- **Gâteaux à confectionner pour vente à la buvette** L. CLAUZIER, D. LAFFONT, C. GRIFFON, G. MERAL,
V. RAYNAL, C. PARGOIRE, N. MACIEJEWSKI + autres ?
- **Buvette** Payante pour les adultes : canettes : 1.50 €, eau plate : 1 €, café à 1 €
Part de gâteau : 1.50 €, glaces : 1 €, bière pression : 2 € (machine à bière du foot)
Définir qui va tenir la buvette ?
- **Cafetière** Prêtée par l'association Saint Didier en Fête

Vendredi 20 juin à 14 h 00 RDV Mairie avec L. CLAUZIER, B. BONNEFOI, C. PARGOIRE pour confectionner des « bons » en papier de couleurs différentes à distribuer aux enfants afin que chacun puisse participer aux différentes activités (goûter, glace, barbe à papa, pêche à la ligne (x2), module gonflable, Ane et la Charrette).

- **Ultime réunion de cadrage : lundi 22 septembre 2014** à 20 H 00 dans la salle de la Mairie.
- Rendez-vous samedi matin 27 septembre à 9 h 30 au stade pour la mise en place des activités.

- **Mairie** Prendre arrêté municipal : pas de compétition au stade le samedi 27 septembre + arrêté de circulation impasse du stade

Les bons d'inscription pour la fête des enfants seront distribués dans les boîtes aux lettres début juillet avec le bulletin d'information du 2^{ème} trimestre. Un rappel sera fait dans les cartables à la rentrée de septembre 2014 + envoi par courrier aux familles des enfants de CM2 (pendant l'année scolaire 2013-2014) non domiciliés sur la commune.

Questions et informations diverses

➤ Fête du 14 juillet

La nouvelle commission communale « fêtes et cérémonie » s'est réunie le 5 mai dernier afin de relancer la fête du 14 juillet. Un appel est lancé auprès des associations de la commune et des bonnes volontés pour aider à l'organisation de cette fête. L'association COUNTRY PASSION animera les activités de l'après-midi, en soirée, bal populaire avec sono. Programme prévisionnel : concours de pétanque l'après-midi, l'Ane et la Charrette, Module gonflable, illusionniste, feux d'artifices.... Une réunion ouverte à toutes les personnes intéressées est prévue le lundi 26 mai à 17 h 30 pour affiner le programme de cette journée.

➤ Commission associations

Doit se réunir lundi 19 mai à 17 h 30 afin de définir les nouvelles modalités d'attribution des subventions aux associations de la commune (attribution au mérite ?).

➤ Aire de jeux pour les plus jeunes (moins de 9 ans)

Après étude de plusieurs sites, le plus favorable et proche de l'école se situe derrière la maison de la famille NESTA et les logements communaux du chemin des Ecoles (endroit calme et non visible de la route). Une réflexion est menée par la municipalité pour la mise en place d'un portillon fermé ou pas afin de limiter l'accès en soirée (serrure automatique, clef... ???).

➤ Terrain multisports

Afin de limiter les nuisances constatées par les riverains du terrain multisports, plusieurs mesures ont déjà été prises par la commune : accès interdit aux plus de 18 ans, minuterie afin d'éteindre les lampes d'éclairage public dès 21 heures, pose d'un filet pare ballons de toit au-dessus du terrain multisports.

➤ Réforme des rythmes scolaires

Le décret visant à assouplir la réforme vient de paraître. Les activités périscolaires pourraient être rassemblées sur une demi-journée (vendredi après-midi ?). La municipalité reste dans l'attente de certaines précisions des services de l'Etat avant de continuer à travailler sur l'application de cette réforme. Une rencontre sera programmée avec les élus, les enseignants et les parents d'élèves afin de présenter les activités qui pourront être mises en place, sachant que les projets des Maires et des conseils d'école devront être présentés à l'Inspection Académique pour le 6 juin 2014 dernier délai.

Une discussion est ensuite engagée sur l'opportunité ou pas de faire participer financièrement les parents à ces activités périscolaires.

Pour mémoire : les inscriptions se feront au mois.

➤ Rappel du rôle du CCAS

Le Maire rappelle le rôle du CCAS aux nouveaux membres afin de les familiariser avec leurs nouvelles fonctions. Le CCAS intervient en complément des assistantes sociales et des professionnels de l'action sociale afin d'aider les personnes en difficultés sur la commune.

Les principales dépenses du budget du CCAS sont les dépenses liées à l'organisation du repas des personnes âgées, de la fête des enfants, les subventions versées aux associations à « caractère social », participation au centre aéré pour les enfants de la communes, Fonds Unique Logement, participation aux cartes Tout'enBus pour les familles en difficultés, les demandes de secours exceptionnels.....

Les recettes proviennent essentiellement de la subvention versée par le budget principal de la commune et des dons.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 00

A Saint Didier sous Aubenas, le 13 mai 2014

Le Maire,
Richard MASSEBEUF